

Bulletin d'inscription à une formation (ou un atelier) organisé par la Médiathèque départementale

Envoyer un bulletin par formation (ou atelier) et par stagiaire au site de la Médiathèque départementale rattaché à votre structure (Dainville, Lillers ou Wimereux) :

- en ligne via le [formulaire de contact](#) « référent formation », en insérant le bulletin en pièce-jointe
- ou par voie postale :

Site de Dainville : 3 rue du 19 mars 1962 – 62000 Dainville

Site de Lillers : Rue de la Liberté, Zone du Plantin – 62190 Lillers

Site de Wimereux : Parc d'activités des Garennes, 8 rue du Bon air – 62930 Wimereux

Pour les formations labellisées par le CNFPT : ne remplir ce bulletin que si vous êtes bénévole.

Formation / Atelier demandé.e	Date et lieu
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cette formation s'inscrit-elle dans un projet de service de votre structure ? Oui Non

Dans l'un des parcours individuels de formation proposés par la Médiathèque départementale ? Oui Non

Précisions :

NOM :

Prénom :

Coordonnées professionnelles :

Type de structure : Bibliothèque Autre, précisez :

Structure :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Mail professionnel :

Statut : Stagiaire Titulaire Contractuel Bénévole

Catégorie A Catégorie B Catégorie C

Responsable de la structure :

Oui

Non

Les stagiaires s'engagent à suivre la totalité de la formation à laquelle ils sont inscrits. En cas de non-respect de cette règle, ils ne seront plus prioritaires lors de futures inscriptions. En cas d'affluence, le nombre de stagiaires par établissement est limité à une personne. Un courrier de convocation, ou de refus, est envoyé au plus tard 3 semaines avant la date de la formation.

Date et signature du stagiaire :

Date et signature de la tutelle :

Règlement Général de la Protection des Données - Les informations recueillies par le Département du Pas-de-Calais font l'objet d'un traitement informatique sécurisé. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble de ces demandes doit être adressé, en justifiant de votre identité, par voie postale à : Conseil départemental du Pas-de-Calais- rue Ferdinand Buisson- 62018 Arras cedex 9- Le Délégué à la Protection des Données-, ou par mail à : Delegue.Protection.Donnees@pasdecalais.fr. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr).